departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 27 janvier 2006

Votants: 38

Convocation du Conseil Municipal:

le 16 janvier 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 31 janvier 2006

Subvention à l'Office Municipal des Sports - Acompte

[Annexe]

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard **ZABATTA**

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE. Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE. Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS. M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés:

Conseillers:

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle **CHOLLET**

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 janvier 2006

DELIBERATION D20060040

Monsieur Guillaume JUIN, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

La convention entre l'Office municipal des sports (OMS) et la Ville de Niort est arrivée à échéance le 31 décembre 2005. Elle est actuellement en cours de renégociation.

En attendant sa conclusion définitive et afin de ne pas pénaliser financièrement l'association dans son fonctionnement, je vous propose de verser à cette dernière un acompte de 30 000 €, qui viendra en déduction de la subvention globale de fonctionnement.

Imputation 65.400.6574

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention jointe;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser à l'OMS, un acompte de **30 000** € à la subvention qui lui sera allouée au titre de l'année 2006, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 38
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 7

Pour le Maire de Niort Alain BAUDIN L'Adjoint au Maire

Guillaume JUIN

Ordre du jour